

**EPREUVE : LICENCE3\_STASE / INJEPS / UAC / 2019-2020**

**COURS** : Plan de développement

**DUREE** : 1h30 mn

**I-** L'oncle de Mademoiselle Afiatou MAMOUDOU, Etudiante en Lince-3 à l'INJEPS/UAC, a été élu Maire de la Commune de FINAGNON. Ce dernier informe sa nièce Afiatou de sa nouvelle fonction et lui demande des conseils pour l'élaboration du Plan de Développement de la Commune.

- a- Donnez une définition du Plan de Développement Communal ou municipal?
- b- Expliquez à l'oncle deux principes de base et deux caractéristiques dans le cadre de la planification du développement communal ou municipal?
- c- Enumérez à l'oncle de Mademoiselle Afiatou MAMOUDOU, les différentes étapes pour l'élaboration d'un Plan de Développement Communal ou municipal?

**II-** L'étape de la préparation est la première étape dans le processus d'élaboration d'un Plan de Développement Communal ou Municipal.

- a) Quel est l'objectif de cette étape ?
- b) Quelles sont les principales activités de cette étape ?
- c) Un comité de pilotage devra être mis en place au cours de cette étape. Qui sont les principaux membres de ce comité ?

**BONNE CHANCE !**